

MAIRIE de



Crêches-sur-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Séance du 16/12/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 21

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation

11/12/2024

Date d'affichage

11/12/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERTHET Michel.

Etaient présents :

M. ARNAUD Jean-Claude, M. BERTHET Michel, M. BIANCHINO Federico, M. BOUCHY Cyrille, Mme BROSETTE Marina, Mme CARREIRO Céline, M. CARRERAS Valentin, Mme CURAILLAT Françoise, Mme DE CROMBRUGGHE Claire, Mme DUMONT-PLATEL Christèle, Mme DUMORD Nathalie, M. DUPONT Patrice, Mme FARGEOT-MENEZES Fabienne, Mme GUYON Annick, M. MORAND Ludovic, M. PAQUELIER Jean-Luc, M. PERNOT Patrice, Mme SANGOY-LUTAUD Coralie, M. SIGNORET Pierre, M. STOYE Julien, M. THIBERT Vincent

Procuration(s) :

Mme FRANÇAIS-DUMONT Marjolaine donne pouvoir à Mme DUMONT-PLATEL Christèle

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE OLIVEIRA LEONES Ludivine

Etai(ent) excusé(s) :

Mme FRANÇAIS-DUMONT Marjolaine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. CARRERAS Valentin

Numéro interne de l'acte : 2024-118

Objet : Modifications à la composition des commissions "Relations associations" et "Urbanisme, cadre de vie, agriculture"

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-22;

Vu la délibération D2024-23 du 12 avril 2024 de désignation des membres des commissions ;

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal, adopté par délibération D2024-33 du 27 mai 2024, notamment l'article 6 "commissions municipales" et l'article 17 "le vote";

Considérant la demande de M. Valentin CARRERAS d'intégrer la Commission "relations associations" ;

Considérant la demande de Mme. Nathalie DUMORD d'intégrer la Commission "urbanisme /cadre de vie/agriculture";

Considérant qu'il est nécessaire de créer une commission relative à la "commande publique" intégrée à la commission "finances".

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DIT,

Les commissions municipales sont inchangées :

- Commission affaires scolaires, et périscolaires/ petite enfance
- Commission bâtiment/ voirie/ assainissement/ Eclairage public
- Commission cimetière

- Commission conseil communal des jeunes
- Commission économie /artisanat et commerce
- Commission finances
- Commission information/ communication/ culture
- Commission relations associations
- Commission sécurité / accessibilité /sureté /vidéoprotection /police municipale /matériel
- Commission sport
- Commission tourisme et base de loisirs
- Commission urbanisme /cadre de vie/agriculture

DECIDE

Article 1 : Après appel des candidats M. Valentin CARRERAS et Mme. Nathalie DUMORD, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret, modifie les trois commissions suivantes :

Article 2 : la composition de la commission municipale "relations associations" est modifiée comme suit :

Actuelle	Modification
BERTHET Michel	BERTHET Michel
DE CROMBRUGGHE Claire . THIBERT Vincent	DE CROMBRUGGHE Claire . THIBERT Vincent
SIGNORET Pierre	SIGNORET Pierre
DUMORD Nathalie	DUMORD Nathalie
MORAND Ludovic	MORAND Ludovic
BOUCHY Cyrille	BOUCHY Cyrille
	CARRERAS Valentin

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **De modifier** la composition de la commission municipale "relations associations" par rajout de M. Valentin CARRERAS

Article 3 : la composition de la commission municipale "urbanisme /cadre de vie/agriculture" est modifiée comme suit :

Actuelle	Modification
BERTHET Michel	BERTHET Michel
CARRERAS Valentin	CARRERAS Valentin
PAQUELIER Jean-Luc	PAQUELIER Jean-Luc
THIBERT Vincent	THIBERT Vincent
SIGNORET Pierre	SIGNORET Pierre
GUYON Annick	GUYON Annick
STOYE Julien	STOYE Julien
CARREIRO Céline	CARREIRO Céline
BOUCHY Cyrille	BOUCHY Cyrille
DE OIIVEIRA TEONES Ludivine	DE OIIVEIRA TEONES Ludivine
DUPONT Patrice	DUPONT Patrice
	DUMORD Nathalie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **De modifier** la composition de commission municipale "urbanisme /cadre de vie/agriculture" par rajout de Mme. Nathalie DUMORD;

Article 4 : la commission finances est renommée "commission finances / commande publique".

Les membres de la commission restent inchangés :

Commission finances / commande publique

BERTHET Michel

GUYON Annick

PAQUELIER Jean-Luc

CARREIRO Céline

CARRERAS Valentin

ARNAUD Jean-Claude

DUMORD Nathalie

CURAILLAT Françoise

FARGEOT MENEZES Fabienne

DUMONT PLATEL Christèle

PERNOT Patrice

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **De modifier** l'intitulé de la commission "finances" en "commission finances / commande publique" ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **D'autoriser** le Maire à signer tout acte relatif à la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Le Maire,

Michel BERTHET

Le Secrétaire de séance,
Valentin CARRERAS



Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le



ID : 071-217101500-20241216-2024118-DE